

PROCÈS-VERBAL 5° séance régulière CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2022-2023 École Notre-Dame-Saint-Joseph le mercredi 29 mars 2023 à 19 h

1. Ouverture de la séance

Mme Lépine accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19h02.

2. Présences

Les membres ont écrit leur présence sur la liste de présence.

3. Question du public

Aucune question

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Carolyne Lacombe et résolu : O(IE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

29-03 CÉ-22/23- 38 Adopté à l'unanimité

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 1er février 2023.

Mme Carolyne Lacombe remarque une coquille au point 9 (qu'elles). La correction est apportée. Il est proposé par M.Pierre-Paul Letellier et résolu:

QUE le procès-verbal du 1^{er} février 2023 soit adopté avec la modification.

29-03 CÉ-22/23- 39 Adopté à l'unanimité

6. Mot de la direction

Mme I épine souhaite la bienvenue au conseil et remercie tous les membres d'être présents.

7. Mot de la présidence

M. Christian Malo rappelle l'arrivée du poisson d'avril et soutient l'équipe-école dans la gestion de l'habillement des élèves avec l'arrivée du printemps.

8. Principes des frais chargés aux parents

Mme Marie-Josée Lépine explique la politique de l'école qui concerne les frais chargés aux parents. Elle explique que nous avons balisé les montants des frais pour ne pas nous retrouver avec de gros changements budgétaires exigés aux parents.

Il est proposé par M. Letellier et résolu:

QUE les Principes des frais Chargés aux parents soient adoptés tels que déposés.

29-03 CÉ-22/23-40 Adopté à l'unanimité

9. Le déploiement des mesures 2022-2023

Mme Marie-Josée explique les montants et le plan de déploiement des mesures 2022-2023 à l'aide du document distribué.

Il est proposé par Mme Sonia Leroux et résolu :

QUE le Déploiement des mesures 2022-2023 soit adopté tel que déposé.

29-03 CÉ-22/23-41

Adopté à l'unanimité

10. Projet éducatif

Mme Marie-Josée Lépine présente, à l'aide du document, les objectifs de notre projet éducatif. Le premier objectif concerne l'écriture, le deuxième porte sur la compétence de résolution des problèmes en mathématiques et le troisième vise le bien-être et la santé, plus précisément l'engagement. Ces objectifs guideront nos actions durant les prochaines années.

11. Le Calendrier scolaire 2023-2024

Mme Lépine présente le Calendrier scolaire de l'année 2023-2024, y incluant les dates des journées pédagogiques et des rencontres de parents.

12. La grille-matière

Mme Lépine ne mentionne aucun changement dans la grille-matière de l'an prochain.

Il est proposé par Mme Maude Payant et résolu :

QUE la grille-matière soit approuvée telle que déposée.

29-03 CÉ-22/23-42

Approuvée à l'unanimité

13. Les photos scolaires

Mme Marie-Josée propose de faire affaire avec la compagnie FotoPlus.

Il est proposé par Mme Myliane Lefebvre et résolu:

QUE les photos scolaires soient approuvées.

29-03 CÉ-22/23-43

Approuvées à l'unanimité

14. Le service de traiteur

Mme Myliane Lefebvre présente les documents de la compagnie Le Lunch. Elle explique de la nouvelle obligation pour tous les dîneurs d'apporter leur propre ustensile. Le prix demeure le même que celui de cette année.

Il est proposé par Mme Catherine Proulx et résolu :

QUE le service de traiteur Le Lunch soit approuvé.

29-03 CÉ-22/23-44

Approuvé à l'unanimité

15. Activités éducatives

Mme Julie Drapeau soumet le projet du marche-o-thon organisé par le comité qui aura lieu au parc Lucie F-Roussel durant la semaine du 23 mai. Ce projet permet aux élèves de relever le défi de marcher un nombre de tours sur un terrain balisé (soccer ou football) afin d'effectuer une levée de fonds. Les revenus de la compagne de financement serviront pour financer les activités-écoles futures.

Il est proposé par Mme Myliane Lefebvre et résolu:

QUE le marche-o-thon soit approuvé tel que déposé.

29-03 CÉ-22/23-45 Approuvé à l'unanimité

16. OPP

Mme Marie-Josée Lépine explique le projet de la plate-bande de l'école qui consiste à embellir celle-ci à l'aide de nouvelles plantes avec la participation des élèves de l'école.

De plus, Mme Marie-Josée Lépine a renouvelé la licence pour le visionnement de film de l'an prochain.

17. Coups de cœur

Carolyne Lacombe mentionne le succès de la semaine de la lecture. Plusieurs activités ont eu lieu. Entre autres, chaque enseignant devait apporter leur album préféré afin que les enseignants puissent faire la lecture de celuici à leurs élèves. De plus, un bazar a eu lieu à l'édifice Saint-joseph ou les élèves ont eu la chance d'échanger 5 livres usagés. Mme Marie-Claude mentionne l'ambiance agréable créée par la musique et le déguisement de la directrice.

Mme Marie-Josée Lépine souligne le coup de cœur pour le bon travail du comité d'accueil pour les nouveaux élèves du préscolaire de l'an prochain.

18. Courrier

M. Larose a écrit une lettre pour exprimer son désir d'avoir un défibrillateur à l'école. Étant donné que l'appareil est dispendieux, les membres du conseil d'établissement sont ouverts à obtenir l'appareil si celui-ci est gratuit.

19. Autres sujets

Aucun autre suiet

20. Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par M. Letellier et résolu: QUE la séance soit levée à 20h02.

29-03 CÉ-22/23-46	Adopté à l'unanimité
Christian Malo, président	Marie-Josée Lépine, directrice